

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 septembre 2018

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 13 septembre 2018 à 20h00 sous la présidence de Mr MOINET, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline, Messieurs MOINET Claude, BOLZON Jean, LAMY Etienne, PRADEL Bernard, CHIARADIA Jacques, NARDI Jean-Claude.

Absents : MICHELIN Dominique

Absent excusé : GERAUD Philippe

Madame DELAUNAY Adeline est élue secrétaire de séance.

Après lecture du dernier compte rendu, Monsieur le Maire ouvre la séance.

POLE SANTE.

Une réunion d'information entre les maires de Montastruc, Coulx, Villebramar, Tourtrès, St Barthelemy, Tombeboeuf et ses 2 adjoints, le Docteur BIGOURDAN et Mme MONNEREAU la pharmacienne a eu lieu à la mairie de Tombeboeuf le 06 septembre 2018 afin de les informer que le bail de la pharmacie se termine le 01 novembre 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir le pôle santé à Tombeboeuf et envisage plusieurs solutions pour le rachat du bâtiment.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT D'EAU 47

Monsieur le Maire présente aux élus le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement d'eau 47 pour l'exercice 2017.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement d'eau 47 pour l'exercice 2017.

DIVERS

Démission Mme ADAM Nathalie

Monsieur le maire informe l'assemblée que Mme ADAM Nathalie a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale pour raisons personnelles.

Chemin Rural (De la route d'Allemans à la route du chêne)

Un administré a demandé à la mairie si ce chemin rural pouvait être vendu à une personne qu'elle soit physique ou morale, ou déplacé ce qui pouvait être une bonne solution mais cette dernière a été refusé par un des propriétaires des terrains avoisinants.

Après concertation, il a été mentionné que ce chemin ne pouvait être vendu car il dessert plusieurs propriétaires. Le Conseil décide que le chemin devra être libre de toute culture, d'un bout à l'autre et permettre le passage des promeneurs (de 3 mètres minimum)

Travaux école et salle des associations

M. BOLZON informe que 5 volets roulants vont être posés à la maternelle et que fin septembre la toiture de la salle des associations sera nettoyée.

Il est également précisé que les plaques et panneaux de rues et routes seront posés à partir du mois d'octobre 2018.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.

